

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 70 (1999)

Heft: 1

Artikel: Echos de la 2e Journée jurassienne d'informatique : l'OFCOM dans le nouvel univers des télécommunications

Autor: Furrer, Marc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de la 2e Journée jurassienne d'informatique

L'OFCOM dans le nouvel univers des télécommunications

Texte de M. Marc Furrer,
Directeur, Office fédéral de la
communication, distribué aux
participants à la 2e Journée
jurassienne de l'informatique,
organisée par l'ADIJ et le GRI
à Saint-Imier (EISI) le 4 mars
1999.

La libéralisation des télécommunications n'a pas seulement mis le monde des télécommunications sens dessus dessous, fournisseurs et fabricants y compris, mais elle a aussi profondément bouleversé l'OFCOM. Si ce régulateur du marché a gardé son nom, il a néanmoins connu de nombreux changements depuis le 1er janvier 1998, tant sur le plan des tâches, que du point de vue de sa structure et de sa position au sein de la Confédération.

Les tâches de l'OFCOM, régulateur du marché

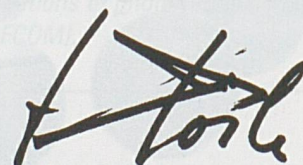
Un marché libéralisé a besoin d'une réglementation adéquate pour pouvoir fonctionner et pour permettre aux concurrents de se repérer dans l'océan des nouvelles technologies complexes à disposition. Depuis le 1er janvier 1998, l'OFCOM et la Commission de la communication (ComCom) jouent ce rôle de boussole. Cependant, comme ils appliquent de nouvelles règles du jeu, ils ne peuvent se baser sur leur expérience pour remplir leurs nouvelles tâches, à savoir planifier les fréquences, octroyer les concessions, assigner les numéros et fixer les prix de l'interconnexion. En outre, comme le marché libéralisé a immédiatement pris un essor remarquable, passant outre la «phase d'échauffement», l'OFCOM a été mis à rude épreuve dès les premières heures de l'année. Nous avons alors tout fait pour ne pas freiner cette concurrence toute neuve par de longs processus déci-

sionnels. Par exemple, c'est avec rapidité, mais aussi avec soin, que nous avons préparé la décision concernant l'octroi d'une concession de téléphonie mobile. Et pourtant, cet élan va être contrarié par le recours tout à fait légitime de l'un des concurrents écartés, qui entraînera dans son sillage un phénomène déjà observé dans d'autres pays : les tribunaux auront également voix au chapitre et contrôleront les décisions des régulateurs.

L'OFCOM, un centre de services

Outre son nouveau rôle d'arbitre, l'OFCOM a repris les tâches du service public auparavant assumées par Swisscom, mais dont cette dernière, désormais une entreprise privée, ne peut ou ne veut plus se charger gratuitement. Ces tâches concernent notamment les radiocommunications (tests, octroi de concessions, protection contre les perturbations, etc.). Sur ce plan-là, l'OFCOM

fait office de centre de services, pour chaque client comme pour l'ensemble de la population. Enfin, il doit veiller à ce que le service universel soit accessible à tous et partout. Cela signifie par exemple que les personnes handicapées doivent également pouvoir accéder aux services de télécommunication. En effet, il ne faut pas oublier que le marché ne cherche pas automatiquement à offrir les meilleures prestations possibles à tous les consommateurs.



CAFÉ - RESTAURANT - VINOTHÈQUE

Fabien Mérillat
2742 Perrefitte
Tél. 032/493 10 17

L'OFCOM, un centre de compétences

Les exemples que je viens de mentionner montrent clairement que les activités de l'OFCOM ne doivent pas seulement répondre à des critères d'efficacité économique et technique, mais qu'elles doivent aussi tenir compte de la manière dont la société assimile les nouvelles technologies de l'information. C'est dans cette optique que l'office a créé le «Groupe de coordination pour la société de l'information». Ce groupe se charge de faire réellement appliquer les exigences du Conseil fédéral en matière d'utilisation des technologies de l'information. Ainsi, des organismes spécialisés veilleront à ce qu'Internet soit utilisé comme outil d'information aux citoyens, à ce que les technologies modernes soient accessibles pour les jeunes comme pour les vieux, ou encore à ce que la sécurité des données soit garantie. Quant à l'OFCOM, il coordonne et dirige le groupe de coordination en sa qualité de centre de compétence ; par ailleurs, il prépare une statistique sur les télécommunications.

L'OFCOM s'efforce également d'exploiter les convergences entre les télécommunications, les médias et les technologies de l'information. Pour ce faire, il met à profit les synergies existant notamment entre la division Services de télécommu-

nication et la division Radio et télévision. En outre, il a présenté à la Commission européenne une prise de position relative au livre vert sur la convergence.

Le travail de l'OFCOM pour la ComCom et le Conseil fédéral

Il y a également du nouveau en ce qui concerne la position de l'OFCOM au sein de la Confédération. Jusqu'en 1997, le chef du DETEC ou le Conseil fédéral tranchaient toutes les questions relatives aux télécommunications. Mais depuis le 1er janvier 1998, ils ne se prononcent désormais plus que sur les dossiers relatifs aux médias, laissant ceux qui concernent les télécommunications à la ComCom. L'OFCOM prépare les décisions à l'intention des deux instances. Grâce notamment au respect des compétences de chacun, cette répartition n'a encore jamais posé de problème. De plus, elle permet au Conseil fédéral, actionnaire majoritaire de Swisscom, de représenter les intérêts de cette entreprise sans conflits d'intérêts.

La ComCom, quant à elle, a joué le rôle qu'on lui avait assigné, à savoir celui d'une instance chargée de rendre des décisions difficiles en toute indépendance. Cela a permis d'asseoir le nouveau marché des télécommunications sur de solides bases.

Changement de culture

Pour l'OFCOM, cette nouvelle répartition des tâches a automatiquement engendré un changement de culture, que ce soit sur le plan quantitatif (il a passé de 100 à 280 collaborateurs) ou qualitatif. En effet, l'office ne peut atteindre les objectifs fixés qu'à une condition: chaque collaborateur doit comprendre le rôle qu'il joue et le remplir avec enthousiasme. De plus, une centaine d'employés de Swisscom ont été transférés à l'OFCOM et il s'agit aujourd'hui de les intégrer dans un nouveau lieu de travail, et dans une nouvelle culture d'entreprise. Heureusement, nombre d'entre eux se sont rendus compte que ce changement peut aussi leur ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

Une grande disponibilité, telle est l'attitude qui reflète bien la mentalité de l'OFCOM en matière de prestations de services. Dès lors, même celui qui est chargé de tâches parfois peu agréables doit les remplir avec serviabilité, amabilité et compétence. C'est ainsi que le «New Public Management», gage d'efficacité, est bien entendu à l'ordre du jour. Par ailleurs, l'OFCOM s'est engagé comme office pilote pour le projet FLAG de la Confédération (Führen mit Leistungsauftrag, c'est-à-dire gestion avec mandat de prestation et budget global). Pourquoi ? D'abord pour mieux contrôler les coûts, mais aussi pour adopter un système de gestion axé sur des prestations mesurables et sur le service à la clientèle. Seul l'avenir nous dira jusqu'à quel point ce changement se réalisera.

Vivre une évolution permanente, telle est dorénavant la devise de l'OFCOM. ■

Vols gratuits avec UBS KeyClub.



Paris, Milan ou Londres n'ont jamais été aussi proches. En effet, en qualité de membre UBS KeyClub, vous récoltez automatiquement des points que vous pouvez échanger contre des vols intervilles et de nombreuses autres primes gratuites telles que bonus d'intérêts, billets de concert, bouquets de fleurs pour n'en citer que quelques-unes. Si vous désirez un complément d'information sur UBS KeyClub et l'adhésion gratuite, téléphonez au 0800 810 600. UBS KeyClub. Marquez des points avec le club Avantages.

MDD HÔTEL
RESTAURANT

Delémont - Place de la Gare

Tél. 422 17 77 - Fermé le mercredi

L'OFCOM en bref

Quelles sont les tâches de l'OFCOM

L'Office fédéral de la communication (OFCOM) s'occupe des questions de télécommunication et de radiodiffusion (radio et télévision) et assume dans ces domaines des tâches de régulation et d'autorité nationale. L'office élabore les tâches du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) et de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

On peut trouver un descriptif des activités de l'OFCOM sur l'Internet à l'adresse [http://www.bakom.ch/...](http://www.bakom.ch/)



L'OFCOM, à la rue de l'Avenir 44, en plein coeur de Bienne, dans une ancienne fabrique d'horlogerie. Premier office fédéral à avoir été décentralisé, employant quelque 300 collaborateurs, l'OFCOM élabore ce que sera la communication de demain.

OFCOM/ComCom : qui fait quoi ?

L'OFCOM prépare le travail de la Commission fédérale de la communication (ComCom), dépose les requêtes nécessaires et exécute ses décisions. En matière de télécommunications, l'OFCOM délivre, entre autres, les concessions de radiocommunication qui ne sont pas destinées à des services de communication, comme les concessions de radiocommunication à usage professionnel ou de radio amateur.

En outre, l'OFCOM attribue les concessions de tous les fournisseurs offrant des services sur réseau fixe (sans appel d'offre).

De son côté, la ComCom délivre les concessions de service universel ainsi que les concessions de téléphonie mobi-

le et d'autres services de radiocommunication dont la concession est attribuée par appel d'offre. C'est également elle qui règle les litiges portant sur l'interconnexion.

Enfin, la ComCom approuve la planification des fréquences et les plans de numérotation.

Pourquoi l'OFCOM a-t-il été réorganisé ?

Le marché suisse des télécommunications a été libéralisé le 1er janvier 1998. A cette occasion, l'ex-Telecom PTT a perdu sa position de monopole. Pour cette raison, l'OFCOM a repris l'ensemble des tâches d'autorité nationale et de

régulation (par exemple la gestion des fréquences).

L'introduction de la Nouvelle gestion publique à l'OFCOM

L'OFCOM s'est proposé comme office pilote dans le cadre du projet de l'administration fédérale «gestion par mandat de prestation et enveloppe budgétaire» (GMEB). L'OFCOM espère ainsi parvenir à un meilleur contrôle des coûts et devenir une véritable entreprise de services dans laquelle les prestations sont évaluées et les citoyens considérés comme des clients et non plus seulement comme des demandeurs. ■

(Informations et photo tirées de la Charte de l'OFCOM).

L'ADIJ édite chaque trimestre

Les Intérêts de nos régions

bulletin consacré à
de grands thèmes d'actualité.

Jura- Baromètre conjoncturel

revue comprenant les principaux résultats du test
conjoncturel de l'industrie jurassienne,
avec commentaires et analyses.